

ICANN71 | Forum de politiques virtuel – Séance sur les politiques d’At-Large 1 : la participation des utilisateurs finaux aux PDP de l’ICANN et leur rôle au sein de l’écosystème de l’ICANN
Lundi 14 juin 2021 – 10h30 à 12h00 CEST

GISELLA GRUBER: Merci beaucoup. Bonjour, bonsoir, bienvenue à cette première séance At-Large de politique, à la participation des utilisateurs de l’ICANN aux PDP.

Je m’appelle Gisella Gruber et je suis chargée de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et suit les normes de comportement attendues par l’ICANN.

Les commentaires ou les questions soumis dans le chat ne seront lus à haute voix que s’ils sont présentés sous la forme appropriée, soumis dans la fenêtre questions/réponses. Je lirai les questions et les commentaires à haute voix pendant le temps fixé par le président ou le modérateur de cette séance.

Le service d’interprétation simultanée inclut l’anglais, le français et l’espagnol. Cliquez sur l’icône d’interprétation dans Zoom et sélectionnez la langue que vous écouterez pendant cette séance.

Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main dans la salle Zoom et le modérateur de la séance dira votre nom et vous permettra d’activer votre micro. Avant de prendre la parole, assurez-vous d’avoir

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d’un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu’elle soit incomplète ou qu’il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

sélectionné la langue dans laquelle vous allez vous exprimer dans le menu d’interprétation. Veuillez indiquer votre nom pour l’enregistrement et la langue dans laquelle vous allez parler si vous parlez une autre langue que l’anglais.

Au moment de prendre la parole, veuillez à mettre en sourdine tous les autres appareils et notifications. Veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation précise de vos propos.

Veuillez noter que cette séance va avoir aussi un service de transcription automatique en temps réel, cette transcription n’est pas officielle et ne fait pas autorité.

Sur ce, je passe maintenant la parole à Sarah Kiden.

SARAH KIDEN :

Merci Gisella. Bonjour, bonsoir à tous. J’espère que vous m’entendez bien, je suis Sarah Kiden, je vous souhaite la bienvenue à cette séance de politique sur l’utilisateur final et sa participation au processus d’élaboration de politique de l’ICANN et son rôle dans l’écosystème.

Notre objectif est d’explorer la façon dont les utilisateurs d’internet peuvent participer aux différents processus.

Nous avons plusieurs panélistes, intervenants, Roberto Gaetano, qui va nous parler de la participation des utilisateurs finaux à ICANN. Ensuite nous entendrons Hadia Elminiawi. Goran Marby prendra ensuite la parole, président et PDG de l’ICANN. Léon Sanchez, le vice-président du

conseil de l’ICANN. Jonathan Zuck prendra aussi la parole, vice-président de l’ALAC pour la partie des politiques.

Donc nous espérons que vous trouverez cette séance utile. Et je vais maintenant tout de suite donner la parole à Roberto Gaetano.

ROBERTO GAETANO :

Merci Sarah. Donc je voudrais d’abord faire une petite présentation du thème et vous parler de la participation des utilisateurs finaux à l’ICANN. Ensuite, je reprendrai une observation faite par Olivier dans une séance précédente. Il disait que dans ce modèle multipartite, il y a différents types de multipartisme et différentes personnes participent aux réunions de l’ICANN dans le cadre de leur travail, et ces personnes travaillent et prennent du temps sur leur vie privée. Et ce deuxième groupe qui est le véritable groupe des utilisateurs finaux, pour ce groupe la participation est un peu plus difficile je dirai.

Et je crois qu’il y a eu un problème, dont l’ICANN a pris conscience depuis le début.

Je dois d’abord vous rappeler que lorsque l’organisation de soutien au DNS a été créée, lors de la première réunion de l’ICANN, à Singapour, les unités constitutives ont été formées, il y en avait 7 pour cette organisation du DNS. Et lors de la réunion numéro 2 de l’ICANN qui a eu lieu à Berlin, 6 d’entre elles ont été formées. Il s’agissait de bureaux d’enregistrement, d’opérateurs de registre, de fournisseurs de connexion internet et autres, de TLD, et extensions géographiques ccTLD.

Mais nous n’avons pas pu former, à cette époque-là l’unité constitutive des utilisateurs non commerciaux à cause des grandes différences qu’il y avait au niveau des opinions concernant les utilisateurs d’internet. On n’est pas parvenu à un consensus à Berlin. Et on n’est pas parvenu non plus au sortir de la réunion suivante.

Donc, puisque la prochaine étape était d’organiser une assemblée générale, avec toutes les personnes intéressées par les noms de domaine, c’était donc une prochaine étape qui visait à devenir plus inclusive. Parce qu’au cours de cette assemblée générale, non seulement les personnes qui appartenaient à cette unité constitutive pouvaient participer, mais aussi At-Large.

Et, j’en profite pour le dire, j’ai été élu président de cette assemblée générale pour tous ceux qui n’appartenaient pas à une unité constitutive.

Ensuite, Carl Bildt est arrivé et il a fallu assurer une meilleure participation des utilisateurs finaux dans ce processus de l’ICANN en général. Et, donc, on a commencé une étude qui a été faite en 2001, si je ne me trompe. Et la réforme qu’on a appelée la réforme à l’époque, a donné naissance à l’At-Large.

Et, à nouveau, je pense que la première réunion à laquelle l’ensemble de l’ALAC a participé avec ses 15 membres, y compris les membres qui avaient été élus et nommés par le NomCom, cette première réunion a eu lieu à Montréal en 2005.

Donc lorsque l’ALAC a été créée, nous n’avions que des organisations sans but lucratif, des organisations d’utilisateurs qui avaient le droit de participer à l’époque. Et, un des commentaires de l’époque, une critique qui avait été faite, était que cette constellation d’utilisateurs finaux faisait que le problème de la participation n’était pas résolu, mais que l’ICANN avait permis d’organiser les choses comme ça pour encourager la participation des utilisateurs finaux.

Finalement, on a pu donner une voix aux utilisateurs finaux et leur donner la possibilité de participer.

Ce que l’ALAC a apporté à l’époque a été une participation des utilisateurs plus diverse et plus élargie. Cela a été vrai dès le début, mais une plus grande influence et participation de la part des individus au lieu des membres des structures At-Large, faisait que l’on avait élargi le nombre de personnes qui participaient au processus d’élaboration de politique, à savoir le PDP.

Donc nous en sommes maintenant à cette analyse de la situation actuelle. Et je dirais que nous avons une grande participation concernant les membres d’At-Large et les utilisateurs de l’internet puisque ce sont des utilisateurs d’internet.

Maureen l’a dit, lors de la première séance d’aujourd’hui, ce sont des personnes d’At-Large, et il y a des personnes d’At-Large qui participent à toutes les plénières de cette réunion de l’ICANN. Par conséquent on peut dire que c’est une unité constitutive de la constellation de l’ICANN.

Nous avons, au sein de l’ALAC, différents points de vue et c’est une grande aide pour la diversité de processus de développement de politique.

Par exemple, les titulaires de nom de domaine, donc des utilisateurs indépendants qui ne sont pas aussi ceux-là, ceux qui ne sont pas titulaires de nom de domaine. Il y a donc deux catégories. Par exemple, lorsqu’il s’agit du WHOIS et cela est lié à la vie privée en rapport avec les questions de sécurité.

Lorsqu’il s’agit de rendre publiques toutes les données des titulaires de nom de domaine et donc la plupart du temps des sites web, cela dépend bien sûr de qui utilise les sites web et qui les gère. Et, de l’autre côté, il ne s’agit pas seulement des gens qui ont des sites web, mais qui font peut-être face à des problèmes résultants de l’activité des autorités ou des personnes qui ne sont pas forcément en accord avec le contenu du site web.

Donc, à l’ALAC, nous avons des représentants qui ne nous permettent pas forcément à arriver à un certain consensus. Mais, de cette manière, la discussion de l’ALAC nous fournit quand même une bonne image d’ensemble de la communauté en général. Et tout cela est reflété dans la participation aux PDP, donc à l’élaboration des politiques.

Je n’ai pas mentionné tous les groupes de travail à At-Large, tous ces groupes qui participent à l’élaboration des politiques, mais celui dont je voudrais parler est celui qui se préoccupe des politiques compréhensives. Ce groupe de travail qui coordonne au niveau interne

toutes les activités liées aux politiques où les membres s’impliquent. C’est très important que nous puissions partager les informations pour leur dire ce qui se produit au sein de ces politiques, et que nous ayons un certain soutien vis-à-vis du modèle multipartite de l’ICANN.

Donc l’ALAC, selon moi, est un élément fondamental du modèle multipartite. Et cela le rend mondial parce que l’ALAC est véritablement mondial et c’est un petit peu plus égalitaire que si nous n’avions pas la présence de l’ALAC. Parce que cela permet la participation de personnes qui n’auraient pas la possibilité de participer d’autres manières aux processus de l’ICANN.

Donc voilà ce que je voulais vous indiquer aujourd’hui. Bien sûr on pourrait en dire beaucoup, mais il y aura d’autres séances pour le faire.

SARAH KIDEN :

Merci beaucoup Roberto de nous avoir donné cet aperçu de la participation à l’ICANN. Merci d’avoir souligné que nous pouvons améliorer ce développement de politique et ces politiques en débattant. Donc nous avons Goran Marby qui nous a rejoints. Nous allons lui donner la parole avec les panélistes. Nous avons Hadia également qui va présenter tout cela.

HADIA ELMINIAWI:

Merci beaucoup Sarah, merci à nos intervenants, merci d’être avec nous aujourd’hui.

Donc At-Large représente la communauté des utilisateurs finaux, des internautes. Et, en représentant ces personnes, nous faisons des activités de plaidoyer et de défense de l’internet, pour l’utilisation de l’internet et les fonctions de l’internet. Les utilisateurs finaux donc réagissent aux politiques qui sont établies par l’ICANN. Les politiques qui ne prennent pas en considération les utilisateurs finaux et le bon sens, tout simplement des utilisateurs finaux, doit être pris en compte.

Par exemple, s’il y a des politiques qui ne respectent pas la vie privée des internautes et bien l’internet ne sera pas utilisé, tout simplement. Il ne faut pas qu’il y ait des risques de sécurité également, parce les internautes seront très prudents sinon.

Donc c’est important d’avoir ce débat et de parler de la manière dont les utilisateurs finaux ont un impact sur le développement des politiques à l’ICANN et sur les prises de décision à l’ICANN. Et essayer d’explorer un petit peu ce que la communauté At-Large peut mieux effectuer pour améliorer l’impact et la participation dans l’écosystème.

Donc nous sommes très heureux aujourd’hui d’avoir des intervenants comme Goran Marby, qui va nous parler d’ICANN Org, de l’organisation ICANN en tant que président. Nous avons Léon Sanchez, vice-président du conseil d’administration, et Jonathan Zuck qui va nous parler un petit peu du développement des politiques de l’ALAC.

Donc bienvenue à toutes ces personnes, Goran, Léon et Jonathan. Je vais commencer avec Goran Marby et lui demander, au sujet de l’impact

des utilisateurs finaux sur le développement des politiques à l’ICANN, mais du point de vue d’ICANN Org, à quoi cela ressemble ?

GORAN MARBY :

Merci beaucoup de m’inviter à parler de cela. C’est important en effet, parce que c’est essentiel de se poser des questions. Je pense également qu’il faut ne pas oublier que du point de vue de l’organisation ICANN, nous prenons en compte nos textes statutaires, il faut le répéter.

L’ALAC est l’organisation principale de l’ICANN pour les utilisateurs finaux et joue un rôle très important. On donne des conseils sur les activités de l’ICANN pour les utilisateurs finaux de l’internet. Ces politiques créées pour les communautés doivent être appropriées et l’ALAC joue un rôle important pour la responsabilisation pour les différents mécanismes qui peuvent exister pour les utilisateurs finaux.

Pourquoi je cite cela ? Parce que, selon moi, si on ne prend pas en compte ce que dit l’ALAC, et bien nos décisions ne seront pas bonnes et ne seront pas dans le cadre des textes statutaires. Et, ce que je rajouterais c’est que si l’on retourne un peu la question, ALAC doit remplir le mandat dans le cadre des textes statutaires. Donc on a beaucoup travaillé avec Alan et Maureen, on a parlé de cela. On a besoin de votre participation. On a besoin de votre engagement.

Lorsque nous parlons de WHOIS, par exemple, vous vous rappelez qu’on n’avait pas de processus au départ, on n’avait pas le RGPD, et la situation n’était pas très claire. Donc, durant cette période, j’ai

demandé la participation des personnes de l’ALAC pour s’assurer que l’ALAC ait voix au chapitre et qu’elle soit bien entendue.

Donc c’est un important d’être des représentants de tous les internautes du monde. Il y a une diversité énorme qui existe parmi les utilisateurs de l’internet. Ce n’est pas un travail facile pour vous. Vous pourriez être kidnappés, il pourrait y avoir des intérêts spéciaux qui essaient de prendre le pouvoir en quelque sorte, vous devez vous protéger de cela. Il y a des gens qui parlent plus fort que d’autres et qui pourraient devenir la voix de ce que vous représentez. Donc ce n’est pas un travail facile, j’en suis conscient.

Moi, mon travail à ICANN Org, c’est de faciliter le débat.

Un exemple que j’aimerais vous donner. J’ai demandé à David Olive de faire quelque chose et de réfléchir à des besoins qui existent, c’est de faire une présentation, ainsi qu’au conseil d’administration sur comment nous gérons les conseils de l’ALAC, comment formellement nous acceptons et prenons en compte et gérons les conseils reçus de la part de l’ALAC.

Je pense également que nous devrions continuer la discussion pour faciliter le travail de votre structure, pour que vous représentiez convenablement les internautes du monde entier. Vous êtes basés sur un travail de volontariat, vous proposez beaucoup d’opinions et d’avis à l’organisation ICANN.

Je vais m’arrêter là, mais je suis vraiment inspiré par cette question et je serai très heureux d’entendre ce que les autres ont à dire sur ce sujet.

HADIA ELMINIAWI: Merci Goran. Dans votre dernière phrase, comment pouvons-nous véritablement nous assurer que nous rassemblons toutes les opinions de ces utilisateurs finaux et que nous représentions les intérêts des utilisateurs finaux, on parle spécifiquement de leurs intérêts dans le cadre de l’internet. Parce que souvent, on nous dit : vous représentez 4 milliards de personnes, comment savoir ce qu’untel ou untel désire ? Ce n’est pas la question, ce n’est pas ce qu’une personne en particulier désire. C’est les fonctions qui existent, les fonctionnalités, les systèmes, les services apportés et comment est-ce que l’on dessert les internautes d’une manière réussie.

Donc j’aimerais maintenant passer à Léon Sanchez et lui demander, également, à quel point le conseil d’administration se repose sur les conseils de l’ALAC pour prendre des décisions.

LÉON SANCHEZ: Oui, merci beaucoup. Bonjour à toutes et à tous, j’espère que vous m’entendez.

HADIA ELMINIAWI: Merci Léon d’être avec nous.

LÉON SANCHEZ: Merci Hadia, merci de m’avoir invité. Je suis content d’être avec vous. Et je suis désolé du mauvais son que j’ai, parce que je suis à l’aéroport, je

vais rentrer dans un avion. Donc je suis désolé des différents sons ambiants que nous avons sur la ligne.

Donc j’aimerais apporter un point un petit peu différent. Comment le board rentre donc et prend donc en compte les conseils de l’ICANN ?

Je pense que la question qui se pose c’est à quel point est-ce que le conseil d’administration se repose sur les utilisateurs finaux et le point de vue des utilisateurs finaux. Donc je crois qu’il y a une nuance importante à apporter à ce niveau.

Nous nous basons sur les conseils de l’ALAC et, dans le cadre en effet de nos textes statutaires, nous sommes obligés, c’est une obligation, de prendre en compte les avis de l’ALAC, et de les prendre avec le plus grand sérieux. Ce n’est pas seulement parce que nous avons ces obligations statutaires.

Je peux parler pour mes collègues également. Nous apportons une grande valeur à tout ce qui provient des utilisateurs finaux en passant par l’ALAC.

[L’interprète s’excuse, la qualité du son est très mauvaise pour une interprétation précise]

Nous savons que vous êtes organisés avec EURALO, AFRALO et toutes les organisations régionales qui font remonter tous ces points. Il y a beaucoup de commentaires qui sont soumis au conseil d’administration également. Donc certains d’entre nous sont là pour analyser tous les commentaires qui sont reçus de la part de la communauté durant les périodes de commentaires publics.

Donc, comment est-ce que le conseil d’administration de l’ICANN peut se baser là-dessus ? Et bien c’est exactement ce que nous faisons au niveau de notre travail.

Donc nous recevons des informations qui nous parviennent des différentes parties de la communauté des utilisateurs finaux et nous recevons aussi la contribution des utilisateurs finaux. Mais, finalement, tout le monde est un utilisateur final de l’internet. Par conséquent, les utilisateurs finaux doivent être en première ligne concernant le travail du conseil d’administration de l’ICANN. Et il est très important de tenir compte de l’opinion des différentes parties prenantes qui forment la communauté de l’ICANN.

Hadia, j’espère que j’ai répondu à votre question, je reste à votre disposition et je suis navré pour tous les bruits de fond.

HADIA ELMINIAWI:

Merci Léon. J’aurais aimé que vous nous parliez d’un ou deux cas qui pourraient démontrer cela, mais je vais maintenant donner la parole à Jonathan Zuck.

Jonathan, nous avons une question : est-ce que vous pensez que nous avons pu réunir des opinions qui représentent vraiment les intérêts des utilisateurs finaux ? Qu’en pensez-vous ?

JONATHAN ZUCK :

Merci Hadia, merci de m’avoir invité à participer à cette séance.

Je pense que ce n’est que le début d’une longue conversation. Et je crois aussi que nous avons une tâche importante qui nous attend, parce que comme beaucoup le savent, il y a des millions d’utilisateurs finaux qui ont aussi une opinion sur toutes ces questions. Et notre devoir c’est de défendre les droits individuels des utilisateurs finaux, mais aussi du secteur commercial.

Mais dans le cas des utilisateurs finaux, je dirais que c’est une approche à plusieurs niveaux.

Tout en haut de la liste, bien sûr, on a une question de logique, je pense que c’est normal : il s’agit d’une question de bon sens parce que les utilisateurs finaux ne sont pas obligatoirement un groupe de personnes que l’on va identifier, mais plutôt une série de personnes qui réalisent différentes activités sur internet, des activités comme réserver une table au restaurant, acheter un billet d’entrée ou envoyer un email. Donc ce sont les activités des utilisateurs finaux, et comme Léon l’a dit, nous sommes, nous tous, ces utilisateurs.

Par conséquent, il y a ici une approche qui vise à identifier les intérêts de ces utilisateurs d’internet et d’utiliser cela comme base de notre représentation.

Cela dit, la communauté d’At-Large en elle-même est une communauté très diverse et hétérogène au sein de l’ICANN. Et les résultats concernant son travail sont très larges au sein de l’unité constitutive, par exemple de la propriété intellectuelle, on a toute une série de voix

qui existent, on a toute une série de géographies, de régions, qui sont représentées dans cette communauté d’At-Large et qui la nourrit.

Maintenant, notre prochain objectif devrait être d’essayer de réunir, de faire participer le plus possible ces gens à la conversation, mais de participer aussi à leur conversation, d’en prendre connaissance de manière à ce que l’on puisse participer à ces conversations. Parce qu’il y a un tel groupe, un groupe d’une telle importance, on peut utiliser les réunions du CPWG, on peut utiliser d’autres choses. J’aimerais beaucoup avoir des outils de construction de consensus qui seraient plus importants et meilleurs pour permettre une meilleure participation de la communauté, mieux connaître l’opinion, prendre la température. Des fois c’est difficile de faire cela sur la liste de diffusion.

Donc peut-être que pouvoir faire un sondage ce serait bien. Nous sommes encore en train de voir comment on peut trouver de meilleures manières de comprendre notre communauté et mieux que par email.

Le prochain objectif sera de faire des enquêtes et sondages pour entrer un petit plus à l’intérieur de chaque problème, par exemple dans le cas des noms géographiques. Comme nous avons notre propre conversation qui a commencé lors des réunions de l’ICANN, et il était clair que l’opinion des participants d’At-Large était présente, était là partout, et que nous n’avions pas de position de consensus. Donc on a fait une vidéo pour expliquer les problèmes qui existaient dans le domaine des noms géographiques, on a fait un sondage que les RALO ont diffusé auprès de leurs ALS pour avoir le plus de réponses possibles de la part du plus grand nombre de membres des ALS et participants,

de façon à mieux comprendre ce que les gens ressentent dans le monde entier en ce qui concerne les noms géographiques.

Et nous avons eu un défi, je pense, qui était le même défi que l’ICANN en général comme organisation et qui était d’essayer de comprendre comment les problèmes peuvent être transformés en quelque chose qui soit facile à comprendre pour les personnes qui n’ont pas beaucoup participé à l’ICANN ou même je dirais pour la communauté commerciale. C’est des fois difficile, vu la complexité des problèmes qui existent au sein de l’ICANN de suivre tout cela.

Donc au niveau des noms géographiques on voulait avoir d’abord une approche concernant le niveau de protection qui était nécessaire pour ces 11 millions de noms géographiques soient protégés. Et l’autre question qui a aussi surgi dans les discussions c’était les droits des gouvernements, la souveraineté. Les gouvernements s’inquiètent pour leur communauté, par exemple les communautés indigènes et autres minorités, et veulent savoir quels sont leurs intérêts. Donc il s’est avéré qu’alors que certains sont très agressifs, expriment leur désir de protéger les noms géographiques, au sein d’At-Large ce n’était pas la majorité qui pensait comme cela.

Donc il y a un plaidoyer pour la souveraineté de la plupart, il y a des préoccupations de la communauté dans ce sens, donc a appris quelque chose en faisant ces sondages auprès de nos membres.

Et je dirais que nous avons fait une demande de budget pour pouvoir réaliser un projet pilote pour pouvoir, à travers un système

professionnel, un système d’échantillon, faire un travail sur le prochain exercice fiscal et voir à quoi devrait ressembler ce projet pilote, quelles seraient les questions que l’on devrait poser, comment obtenir de bonnes réponses dans un sondage alors que les personnes des fois ne sont pas du tout au courant de ce qu’il se passe au sein de l’organisation. Donc poser des questions d’une manière plus facile pour que les personnes puissent y répondre, dans leur activité quotidienne, plutôt que de leur parler du travail du CPWG par exemple.

Donc on continue à travailler là-dessus, c’est une expérimentation, c’est en cours d’expérimentation ? Et nous voulons essayer de mieux comprendre les utilisateurs finaux, leur comportement aussi parce que des fois les comportements indiquent les intérêts des gens concernant les thèmes par exemple qui les intéressent le plus.

Je vais m’arrêter ici, je crois que vous avez tous parlé de tentatives de prises de pouvoir, on sait tous qu’il y en a eu. Au niveau d’At-Large nous avons une politique de porte ouverte, mais je crois que nos membres essaient de faire participer le plus grand nombre de personnes possible ; il y a un processus de commentaires qui est très utile aussi pour, justement, organiser ce type de campagnes.

Je pense que les modifications qui vont être effectuées dans le futur au niveau du processus de commentaires publics vont nous permettre d’améliorer cette approche pour mieux connaître notre communauté.

HADIA ELMINIAWI:

Merci Jonathan. Je vais maintenant donner la parole à Goran. Mais je vais vous poser une question à laquelle j'aimerais que vous réfléchissiez. Puisque vous dites que vous faites des sondages, que vous essayez de parvenir à un consensus, finalement on a deux approches. Est-ce qu'At-Large peut participer à un processus d'élaboration de politique ou contribuer avec deux opinions par exemple ? Ça, ce serait la première chose, parce que des fois ce n'est pas possible. Mais c'est là que nous en sommes, c'est quelque chose qu'il nous faudrait peut-être considérer.

Et, Goran, je vais d'abord vous poser une question, et un commentaire, et ensuite je vous poserai la question suivante : à votre avis, comment est-ce qu'At-Large peut avoir davantage d'impact au niveau de l'écosystème, qu'est-ce qu'At-Large peut mieux faire ?

GORAN MARBY :

Bien, je ne sais pas très bien comment répondre à cette question. Ce n'est pas très facile de répondre à cela.

L'impact de vos opinions, tel est la question. Donc lorsque vous me demandez mon opinion, par exemple, nous avons parlé de WHOIS tout à l'heure. Et j'ai discuté avec vous au niveau juridique, voir comment cela fonctionne, mais mon travail c'est aussi de donner une structure à tout cela.

Donc, vos responsabilités c'est vos attributions. On en a parlé avec Maureen, est-ce que nous devrions donner plus de conseils, par exemple ?

La semaine dernière, j'ai entendu dire quelque chose qui m'a surpris un petit peu, parce qu'on a entendu dire que l'ICANN c'est 80 % de bureaucratie et 20 % de folie. Mais nous travaillons d'une manière transparente, responsable et prévisible. Et vous avez des textes statutaires qui indiquent bien qu'il y a des statuts spéciaux, la possibilité de donner un conseil, un avis avec un grand A.

Donc il ne faut pas l'oublier, vous avez cette structure que vous pouvez utiliser.

Il y a également une notion. L'ICANN, en tant qu'institution, c'est une organisation technique, avec des attributions très précises, avec les fonctions IANA par exemple. Ça c'est le contexte dans lequel nous travaillons, c'est une obligation et une responsabilité que nous avons au niveau technologique. Et l'aspect intérêt public, c'est de parler de cela, de l'expliquer. Et c'est pour cela que nous avons cette bureaucratie également.

Donc, j'espère ne pas trop en dire, mais incorporez plus sur l'intérêt public, ça c'est, je crois, quelque chose que nous pouvons effectuer, parce que ça devrait être au cœur de tout ce que nous faisons, c'est pour cela que l'ICANN existe.

À chaque fois qu'on va en ligne, quel que soit l'appareil qu'on utilise, et bien ça commence avec l'ICANN cette connexion. Et votre responsabilité représente cela également.

On a parlé d’évolution, on a parlé d’intérêt public, et personnellement je pense que cet intérêt public, cette notion, doit rester au centre de tout.

HADIA ELMINIAMI:

Merci beaucoup de ces points de vue, donc pour cette participation qui a un effet balancier par rapport au secteur privé, ça aussi c’est pour l’intérêt public, c’est qu’on ait une participation qui permette la liberté de choix et qui fasse un petit peu contrepoids à l’aspect concurrence entre les entreprises.

Donc ce qu’on essaie de bien comprendre ici, c’est qu’est-ce que nous pouvons faire mieux dans ce cadre de référence, dans cette structure. Parce que nous sommes tous d’accord, cette structure fonctionne.

J’aimerais maintenant donner la parole à Léon, s’il nous entend, et je vous poserais la même question, Léon, qu’est-ce que l’on peut faire pour avoir un impact plus fort sur les décisions du conseil d’administration de l’ICANN. Donc Léon, je...

Ha, je vois que Jonathan a levé la main. Donc Jonathan allez-y.

JONATHAN ZUCK :

Merci. Oui, je crois que c’est en rapport avec les commentaires de Léon, donc je pense que ça fait sens de poser cette question à Léon par rapport au conseil d’administration, par rapport aux conseils de l’ALAC.

Le conseil d’administration peut faire l’équilibre entre les perspectives des utilisateurs, les entreprises de l’internet et un niveau de base. Pour rebondir sur ce qu’a dit Goran, cela représente l’intérêt public. Et cet équilibre ne devrait pas être difficile à trouver en théorie.

Donc la question devient si ou pas il y a d’autres points en jeu, si At-Large a donc un problème de crédibilité par exemple par rapport à certaines problématiques ? Les positions des entreprises, par exemple les parties contractantes, pensent peut-être d’une manière plus logique ? Je ne sais pas.

Nous avons des milliards d’utilisateurs, nous avons l’intérêt public à respecter, comment est-ce que vous pouvez faire l’équilibre entre tous ces intérêts et accepter l’ALAC en tant que voix des utilisateurs finaux ? À quoi ça ressemble cet équilibre que vous essayez de trouver au niveau du conseil d’administration ?

LÉON SANCHEZ:

Oui, merci. Je crois que c’est une question que vous me posez. Oui, tout à fait, nous devons en effet faire l’équilibre et nous avons un compas que nous utilisons qui est représenté par nos textes statutaires, nous avons notre notion d’intérêt public également, nous essayons de toujours faire l’équilibre entre les différents intérêts en jeu, entre les différentes parties prenantes. Mais c’est très difficile parfois. Et parfois vous vous trouvez dans une position où vous ne pouvez pas faire plaisir à tout le monde et vous ne devriez pas satisfaire tout le monde. Vous

devez faire ce qui est le mieux pour l’ICANN. Et c’est l’intérêt public mondial qui doit toujours l’emporter.

Donc il y a des indicateurs que nous pouvons utiliser.

[Une nouvelle fois nous nous excusons de la qualité de l’audio qui ne nous permet pas d’interpréter tout ce qui est dit]

Nous aurons donc la possibilité d’avoir notre processus de prise de décision qui nous aide au niveau de l’organisation, au niveau des communautés qui sont représentées.

Donc c’est une question très compliquée en fait que vous nous avez posée. C’est très difficile de faire l’équilibre entre tous ces points de vue, mais c’est quelque chose que le conseil d’administration tente d’effectuer, et je pense que c’est quelque chose que le personnel est également engagé à effectuer.

HADIA ELMINIAWI :

Oui, j’allais vous poser une autre question, Jonathan allez-y. mais je voudrais demander à Léon, l’équilibre ne devrait pas être si difficile si on s’intéresse à l’intérêt public et si on se concentre dessus.

Jonathan ?

JONATHAN ZUCK :

Oui, c’est en rapport avec ce que vous disiez, Hadia. Et, Léon, je ne veux pas être trop difficile, mais en tant que vice-président du conseil d’administration et ancien d’At-Large, j’apprécie votre réponse. Mais si

on savait, définitivement, qu’une politique spécifique proposée n’était pas dans l’intérêt des utilisateurs finaux de l’internet, quelles sont les circonstances dans lesquelles ces politiques rentreraient quand même en ligne de compte et seraient acceptées.

Je sais que c’est un petit peu hypothétique.

LÉON SANCHEZ:

Oui, c’est une hypothèse, Jonathan. Jonathan, mais vous nous parlez de l’équilibre des intérêts, il semble qu’il y ait quelque chose d’autre dont on parle, parce que si vous saviez que c’était les intérêts des utilisateurs finaux, est-ce que vous pensez que le conseil d’administration est toujours à même de trouver un équilibre. Peut-être que Goran voulait rebondir là-dessus aussi ?

GORAN MARBY :

Oui, je crois que ça, vous posez une question sur une fondation qui n’existe pas. Tout d’abord, comment est-ce que nos propositions arrivent au conseil d’administration ? C’est dans le cadre du modèle multipartite. Et, par exemple, At-Large, très souvent – et je vous ai félicité pour cela – et bien vous donnez un avis.

Nous avons le processus de la GNSO également qui existe. Et il y a beaucoup de points de vue qui sont pris en compte.

Et, souvent, At-Large est d’accord, parfois c’est le conseil d’administration qui est d’accord ou pas d’accord, mais il y a tout un débat.

Regardez par exemple les questions sur la prochaine série. Vous avez des personnes très intelligentes qui participent à ce débat. Ou bien ATRT2, ça aussi ça fait partie de votre structure. Donc vous avez un impact notable sur les décisions par un processus de consultation.

Le conseil d’administration prend tous les avis de qualité qui arrivent de la communauté de l’ICANN. Vous êtes d’accord peut-être avec certains et pas avec d’autres. Mais si le board n’est pas d’accord avec une recommandation du conseil de la GNSO par exemple, et bien ils ne vont pas inventer leur propre politique, ça va repartir par exemple au conseil de la GNSO. Et ça, on l’a vu fréquemment. Il y a des recommandations qui n’étaient pas bonnes et qui ont dû être revues.

Donc lorsqu’on a eu les révisions de la CCT, et bien il y en a certaines qui sont reparties à zéro, qui ont dû être retravaillées.

Donc le conseil d’administration ne vous dit pas comment faire votre travail ou ce qui doit être effectué, ce n’est pas son rôle dans la structure de l’ICANN, donc ce n’est pas le seul preneur de décision le conseil d’administration, ce n’est pas comme ça que cela marche dans le modèle multipartite. Mais nous avons besoin de beaucoup de structures dans ce modèle pour que les avis arrivent au conseil d’administration.

Donc je rajouterai cela à la conversation. Et je suis d’accord, ce n’est même pas une question hypothétique, c’est une question qui n’existe pas.

Je sais qu'il est très tôt pour vous, il est 2 h 30 du matin, c'est assez étrange comme situation.

JONATHAN ZUCK :

Bien, Goran, je pense que ce que l'on peut tirer de ce que vous venez de dire c'est que tirer profit de cette structure est un point clef pour améliorer la façon dont At-Large fonctionne. Donc on peut peut-être mieux utiliser ce cadre, cette structure et notre position au sein de celle-ci.

Donc, Jonathan, est-ce que je peux donner la parole à Holly et ensuite vous redonner la parole ?

HOLLY RAICHE :

Jonathan, j'aimerais ici souligner le fait qu'ALAC a des traducteurs. Parce que nous sommes dans la communauté maintenant, nous appartenons à la communauté. Nous comprenons comment elle fonctionne.

Et, donc utiliser la terminologie, écouter les autres, ce n'est pas comme ça qu'on peut comprendre comment fonctionne la politique et quels sont les véritables problèmes qui existent dans un document politique.

Donc c'est assez compliqué, je pense que notre travail ici c'est aussi de traduire cela pour la communauté, c'est de cela que l'on parle. Cela doit être présenté dans la langue de ces personnes.

Et ensuite, je pense que c’est quelque chose qui explique un petit peu ce que nous faisons et pourquoi nous sommes, d’une certaine façon, les personnes qui expliquent à la communauté, qui font passer ce message à la communauté de choses qui ne sont pas toujours très claires.

Merci.

HADIA ELMINIAWI: Jonathan, vous voulez reprendre ?

JONATHAN ZUCK : Oui, merci Hadia.

Oui, et je dirai que je vous remercie de nous rappeler ce qu’est le rôle du conseil d’administration et je pense que des fois la communauté renonce à sa responsabilité. Et, parfois, la communauté fait pression sur le conseil quand elle ne devrait pas.

Donc la communauté a une certaine responsabilité au niveau de ses possibilités. Nous devons assumer notre responsabilité.

Et, à nouveau, il y a un autre mécanisme qui est le fait que le conseil d’administration va considérer qu’un équilibre des intérêts n’a pas été atteint et va, à ce moment-là, renvoyer la décision politique à la communauté pour que celle-ci se penche à nouveau sur cette question.

Donc ici on voit bien le rôle du conseil d’administration. Quelles sont les circonstances – et c’est une question destinée à Léon et à Goran aussi puisque tous les deux vous participez à ICANN et à Org – quel est le

contexte dans lequel les conseils et les avis d’ALAC sont différents aux avis politiques en général ? Quel est le contexte dans lequel un avis spécifique sur la politique de la GNSO n’a pas été pris en compte par le conseil d’administration ? Que devrions-nous modifier dans notre façon de travailler de façon à ce que, par exemple, il y ait des résultats au niveau de la GNSO ? Quelque chose que le conseil renvoie à la GNSO pour que celle-ci fasse un meilleur travail et reprenne ce qu’elle a déjà fait.

Voilà, ce serait la question que j’aimerais poser.

LÉON SANCHEZ: Merci Jonathan. Je n’ai pas vraiment compris quelle était votre question ici. Est-ce que vous pourriez la poser à nouveau ?

JONATHAN ZUCK : Oui, c’est peut-être un peu compliqué. Je sais que vous n’êtes pas sur le chat, mais Max a dit que le fait qu’on n’ait pas un droit de veto sur le processus de la GNSO, et c’est vrai nous n’avons pas ce droit de veto alors d’autres ont un droit de veto sur le travail de la GNSO, la question qu’on pourrait se poser ici c’est si ALAC, dans ses avis, suggère que la GNSO n’est pas parvenue à un équilibre au niveau des intérêts, quelque chose qui tient compte suffisamment de l’intérêt des utilisateurs finaux, comment est-ce que l’on peut motiver le conseil d’administration ? Est-ce qu’on peut parler d’un véritable consensus, d’une meilleure explication, d’un consentement véritable, de documents qui sont nécessaires, d’une enquête ou d’un sondage ? Comment évaluer

l'intérêt des utilisateurs finaux de façon à ce que le conseil demande à la GNSO de reprendre un travail, d'aborder à nouveau quelque chose qu'elle a déjà fait ?

HADIA ELMINIAWI: Peut-être que Léon peut nous donner une réponse.

LÉON SANCHEZ: Qu'est-ce qui motiverait le conseil d'administration de l'ICANN concernant la politique de la GNSO liée à l'avis d'ALAC ? C'est cela que vous me demandez ?

JONATHAN ZUCK : Oui, plus ou moins, oui.

LÉON SANCHEZ: Oui, alors d'abord je dirais que jusqu'à maintenant nous n'avons pas vraiment eu cette situation dans laquelle le conseil devait rejeter les résultats de la politique du conseil de la GNSO. Et cela, ce n'est pas lié seulement aux conseils de l'ALAC.

Donc, parfois nous sommes dans une situation dans laquelle il y avait des preuves d'une controverse, la politique de la GNSO par rapport à l'intérêt public, je dirais qu'on pourrait faire un aller et venu au niveau de la GNSO.

[Je m'excuse, mais j'ai beaucoup de mal à entendre Léon Sanchez, il a un très mauvais son]

HADIA ELMINIAMI: Merci Léon pour cette réponse. Je vais vous laisser réfléchir à un exemple pratique qui prouverait vraiment que le conseil d’administration a pris compte de l’avis d’ALAC et de sa contribution dans sa prise de décision.

Alberto Soto a levé la main. Donc je vais lui donner la parole. Alberto Soto, si vous voulez, vous pouvez parler.

ALBERTO SOTO: Je vais parler en espagnol.

J’ai entendu plusieurs choses et je me souviens qu’il y avait une discussion avec Fadi Chehadé à propos de cela. Il disait que nous sommes tous des utilisateurs finaux.

JONATHAN ZUCK : Alberto, vous êtes en train de parler dans le canal anglais où il n’y a pas d’interprétation.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Jonathan, vous n’êtes pas dans le bon canal.

HADIA ELMINIAMI : Nous sommes sur le canal anglais.

ALBERTO SOTO: Je vais parler en espagnol et sur le canal espagnol. Est-ce que je peux continuer ?

HADIA ELMINIAWI: Oui, allez-y Alberto. Nous n’entendons pas la traduction.

GORAN MARBY: Je n’entendais pas la traduction non plus. Il y a un problème au niveau de la traduction.

HADIA ELMINIAWI : Alberto, allez-y.

ALBERTO SOTO: Est-ce que vous m’entendez ?

NON IDENTIFIÉ : Oui.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Alberto, vous devez parler dans le canal espagnol en espagnol. À droite de votre écran, vous devez indiquer, établir la langue dans laquelle vous allez parler. Excusez-moi, c’est Sébastien Bachollet au micro, je voulais vous aider.

ALBERTO SOTO: Je parle dans le canal espagnol, si vous voulez, Sébastien, continuez et ensuite, une fois qu’on aura résolu le problème je prendrai la parole.

HADIA ELMINIAWI: Sébastien, allez-y, vous avez la parole. Sébastien, allez-y.

NON IDENTIFIÉ : Apparemment, nous avons un problème avec la traduction. C’est dommage, je dirai.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Bon, je vais parler en anglais, il n’y a pas de problème, j’entends bien l’interprétation en espagnol et en français.

HADIA ELMINIAWI : Sébastien, donc si vous voulez parler en anglais, ce sera plus simple. Merci Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je voulais juste dire deux petites choses. La première c’est que je vois, ce qui me paraît très intéressant, lorsque Roberto Gaetano était au conseil d’administration de l’ICANN, depuis cette époque-là beaucoup de choses ont changé concernant la transparence des activités du conseil. Et je dirais qu’on commence à entendre plus la voix des utilisateurs finaux.

Mais une question dont on discute ici me paraît très importante, c’est que dans cette discussion il y a deux processus, il y a le processus multipartite au sein de cette discussion, et l’autre aspect, l’autre question, est la responsabilité dans le cadre des statuts constitutifs ATRT2, ATRT3 et cette révision holistique qui doit être faite.

La première révision holistique a été faite en 2002, donc ça fait presque 20 ans qu’on ne fait pas la révision de tout cela. Il y a eu les transitions des fonctions IANA, beaucoup de changements. Donc je pense que cette discussion va rentrer dans cette voie et qu’il est bon d’en parler.

HADIA ELMINIAWI:

Merci Sébastien, et ça c’est tout à fait utile. Comment on peut utiliser cette structure dans le modèle que nous avons pour avoir un impact plus fort ?

Goran, est-ce que vous avez un commentaire ?

GORAN MARBY :

Oui, ce qu’a dit Sébastien, ça fait beaucoup de sens, parce que nous avons souvent ce débat et je ne veux pas être trop bureaucrate en parlant de structure et de processus, ce n’est pas mon intention. Mais dans la communauté ICANN nous avons mis en place ces structures. Et c’est quelque chose que collectivement vous avez décidé. Moi, je vais être le gardien de cela tant que ce n’est pas changé.

Je suis d’accord avec Sébastien, peut-être qu’on doit réfléchir à améliorer les processus.

Je crois qu’on a peut-être oublié certains points. Par exemple on voit arriver au conseil d’administration beaucoup de recommandations de révisions qui n’ont rien à faire au conseil d’administration. On a eu 14 révisions par exemple et il y en a qui appartenait à la GNSO et on a dialogué, on a essayé de remédier à cette situation.

Et, pour rebondir sur ce qu’a dit Sébastien, je crois qu’on doit avoir plus de conversation sur la structure, pour avoir plus de transparence, pour que ce soit plus prévisible et pour qu’on ait un résultat qui soit atteint.

Parce que cette structure est importante pour l’institution ICANN. L’impact de ce que nous faisons est si important, ce sont des changements fondamentaux.

Donc, véritablement, je suis d’accord avec Sébastien. Et j’ai été un petit peu long dans ma réponse.

HADIA ELMINIAMI: Oui, Alberto, est-ce que vous voulez réessayer ? Le système de traduction fonctionne maintenant ?

ALBERTO SOTO: Oui, je vais donc parler en espagnol.

Donc dans certaines parties du monde nous avons travaillé avec Fadi Chehadé au niveau des utilisateurs finaux, et j’étais tout à fait d’accord, mais nous avons également des différends. Par exemple, j’ai parlé des intérêts commerciaux qui sont différents des intérêts des utilisateurs

finaux qui n’ont aucune connaissance de ces points de vue commerciaux.

Parce que nous, nous avons par exemple beaucoup plus de connaissances sur le développement des PDP.

Donc comment pouvons-nous nous améliorer à l’ALAC ? Et bien je vais vous donner un bref exemple. À l’IGF d’Amérique Latine, j’ai participé, j’ai pris la parole et quelqu’un voulait faire partie de mon équipe dans la région. Et ensuite le représentant de cette ALS est venu, il y avait déjà des membres et ils m’ont demandé comment participer. Mais je ne savais pas que c’était une ALS de LACRALO. Ça veut dire qu’il y avait un problème et que les représentants de l’ALS n’étaient pas les points de contact.

On doit donc revoir cela, revoir ces problèmes.

Parfois on a des problèmes de connexion, mais pas seulement cela. Nous avons le problème de la neutralité de l’internet. Et nous savons qu’il n’y a pas de mise en place du DNSSEC, ce qui a impact fort sur les utilisateurs finaux, ce sont des problèmes de sécurité.

Cela veut dire que le système ascendant, ce modèle multipartite, ne fonctionne pas toujours très bien. Donc on doit faire encore mieux pour les utilisateurs finaux qui connaissent que très peu ces systèmes, on doit être utiles pour créer des PDP. Merci.

HADIA ELMINIAMI: Merci beaucoup Alberto. Vous avez souligné un point tout à fait intéressant pour avoir une meilleure utilisation du système. Et vous avez souligné ce modèle ascendant qui doit mieux fonctionner. C’est crucial, effectivement. Et je crois que ça a été reconnu par la communauté At-Large. Et nous avons observé un changement dans les textes statutaires des RALO par exemple, nous avons maintenant des membres individuels qui sont présents, pas seulement des ALS.

Peut-être que ça ne suffit pas encore. Et, vraiment, je pense qu’à ce niveau, nous devons faire plus.

Donc on est en train d’identifier sur quoi on doit porter notre attention et savoir ce qu’At-Large peut faire et peut améliorer.

Je reviens vers vous Jonathan au sujet du rôle d’At-Large et au sujet de l’amélioration du travail.

JONATHAN ZUCK : Quelle était votre question ?

HADIA ELMINIAMI: Oui, on a entendu diverses interventions, de Sébastien, d’Alberto également. Est-ce que vous voudriez rajouter quelque chose sur le rôle d’At-Large et comment est-ce que nous pouvons, au niveau de quel point du modèle nous pouvons améliorer notre travail, nous pouvons renforcer nos capacités, comment mieux utiliser ces structures et sur quoi devons-nous porter plus spécifiquement notre attention pour améliorer ces processus ?

JONATHAN ZUCK :

Oui merci Hadia. Oui, beaucoup de points en effet. Je pense qu’on pourrait faire beaucoup plus en ce qui concerne l’atteinte du consensus et conserver nos consensus. Très souvent, on a des voix très disparates qui se font entendre. Et, je ne voudrais pas être en désaccord avec Holly, mais je pense que si on veut avoir un impact au niveau des décisions de l’ICANN, de la communauté de l’ICANN, je pense que c’est négatif lorsqu’on n’atteint pas un consensus. Si on représente différents points de vue dans ce contexte, ça ne va pas être très positif et c’est difficile d’identifier quels sont les intérêts des internautes.

Donc nous avons une responsabilité d’atteinte du consensus et de parler d’une seule voix si possible dans le cadre du développement de politique. Et nous travaillons dans les couloirs, nous travaillons au développement des politiques.

Et on peut améliorer également le cercle de retours que nous avons, les retours que nous obtenons de nos ALS et de nos RALO. Parfois on n’est pas toujours conscient de tout cela et de la participation des ALS et enfin notre capacité à être un véhicule de recherches pour faire de la recherche comportementale, pour faire des sondages sur l’utilisation de l’internet au niveau des utilisateurs finaux. Je crois qu’on doit effectuer cela aussi. Et on doit être solides à ce niveau-là pour vraiment que l’on connaisse bien les intérêts des utilisateurs finaux.

HADIA ELMINIAMI: Merci beaucoup. Goran, je reviens vers vous. Vous avez peut-être une réponse à ces mêmes questions et quelques commentaires ?

GORAN MARBY : Oui, j’aurais beaucoup de choses à dire, bien entendu. Mais je me souviens de quelque chose. Je ne voudrais pas mal représenter ce que vous avez dit dans le chat, mais l’intérêt public, pour moi, je suis un optimiste. Au niveau du modèle multipartite, je crois qu’il fonctionne, généralement il fonctionne très bien. Parfois le point de vue de quelques personnes n’a pas été accepté, mais vous ne pouvez pas toujours obtenir ce que vous voulez.

Mais ce que nous disait Avri, c’est important. Parce que vous avez le conseil d’administration qui prend des décisions dans le cadre de l’intérêt public, et ça c’est essentiel. Je crois que ça, ça pourrait beaucoup améliorer nos résultats. C’est la manière dont nous travaillons.

Moi, je vois un impact dans les PDP, je l’observe au niveau du conseil d’administration, je l’observe cet impact d’At-Large, je le vois très précisément, et c’est positif.

Peut-être que je définis les problèmes un petit peu différemment. Peut-être qu’en effet, si vous ne pouvez pas parvenir à un consensus sur un point ce n’était peut-être simplement pas possible. Mais il faut toujours être prudent.

Je vais m’arrêter ici avant que je ne continue trop longtemps. Mais Avri Doria a dit quelque chose de très intéressant dans le chat et elle l’exprime d’une manière beaucoup plus claire que moi.

HADIA ELMINIAWI:

Merci beaucoup Goran et merci, Avri, de votre commentaire.

Donc nous avons une question ici dans le chat, est-ce que vous pourriez lire cette question ? C’est de la part de Pablo et Pablo nous indique, pour rebondir sur ce qui a été dit au niveau de la GNSO : lorsqu’une petite minorité est en désaccord, il y a toujours cette petite minorité de membres de l’ALAC, par exemple, qui ne sont pas d’accord, donc qui sont en désaccord, est-ce que cela peut être considéré comme une décision par consensus qui peut être adoptée plus tard par le conseil d’administration de l’ICANN ?

Jonathan, vous voulez rebondir là-dessus ?

JONATHAN ZUCK :

Moi ?

HADIA ELMINIAWI:

Oui, c’est une question pour vous.

JONATHAN ZUCK :

Je crois qu’il rebondissait sur ce que j’avais dit précédemment je crois. Mais c’est une question difficile. Ce que j’essayais d’exprimer, et je sais

que ça devient très souvent une hypothèse, mais les utilisateurs finaux c’est difficile qu’ils aient un point de vue minoritaire. Parce que c’est traiter les représentants de ces intérêts comme étant une minorité. Et c’est problématique en tant que telle. C’est la question qu’on doit véritablement résoudre. C’est une question de crédibilité et de structure à ce niveau-là.

Donc je crois que la réponse à cette question sera là, mais c’est assez complexe.

HADIA ELMINIAMI: Merci Jonathan. Cheryl, allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci. Bien, donc Jonathan se réfère à quelque chose que disait Maxime aussi sur le chat. Et je voudrais répondre à ce qui a été dit.

Il y a des directives qui sont très claires concernant la façon dont on peut avoir un degré de consensus. Et ce que nous appelons le consensus dans les directives d’élaboration de politiques pour la GNSO. Donc ce que disait Jonathan se réfère à cette possibilité pour la communauté At-Large de participer à ces processus de PDP et aux processus du CPWG. Nous devrions pouvoir déclarer un consensus pour lequel avec le pouvoir de ce système, cette influence ascendante, qu’ALAC prenne ce matériel et présente cela au conseil. Donc c’est une situation différente que quand on a une influence sur la destination d’un consensus pour un

EPDP pour la ccNSO et la GNSO. Il ne faut pas mélanger ces deux choses. Ce sont deux choses bien différentes.

Ce qui est important ici de reconnaître c’est que même si les participants au PDP de la GNSO, par exemple, n’ont pas eu suffisamment d’influence pour faire passer leur opinion, pour insister, pour parvenir à une majorité dans ce groupe de travail de PDP, et que par conséquent on n’a pas un degré élevé de consensus au niveau de la GNSO...

HADIA ELMINIAMI: Nous nous excusons, Cheryl, mais c’est l’heure de conclure cette réunion.

CHERYL LANGDON-ORR : Nous avons tous la possibilité de donner, en tant que membre du PDP, un rapport de minorité. Je m’excuse, mais je ne m’étais pas rendue compte que c’était l’heure.

HADIA ELMINIAMI: Merci Cheryl, c’était très utile comme intervention. Merci pour votre intervention. Bien, nous avons déjà dépassé l’heure de clôture de cette réunion, donc nous vous remercions d’avoir participé à cette séance et à cette discussion. Nous remercions Goran, Jonathan, Léon et tous les participants et nous espérons que nous pourrions continuer cette discussion grâce à d’autres séances de ce type.

Cette séance est maintenant terminée. Je donne la parole à Sarah.

SARAH KIDEN : Merci, je crois que cette séance a été excellente. Nous sommes arrivés à la fin, mais c’est une conversation qui doit continuer à avoir lieu, parce qu’à mon avis, nous n’en avons pas terminé. Je donne la parole au personnel de l’ICANN et je vous remercie tous d’avoir participé à cette séance. Merci.

CLAUDIA RUIZ : Merci, cette réunion est maintenant terminée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]